

# Georges Bizet [suite]

Autor(en): **Pommier, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Orchester : schweizerische Monatsschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik = L'orchestre : revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre**

Band (Jahr): **5 (1938)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-955160>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une vive discussion fut engagée au sujet de la question de sections directrices. On oubliait à ce sujet que la structure actuelle du comité central répondait au désir du travail fraternel et permettait aussi aux petites sections d'être représentées dans le comité central, tandis que les sections directrices resteraient forcément le privilège des grandes sections. La représentation des diverses contrées de notre pays répond certainement mieux aux besoins de notre association. Le status quo fut donc conservé.

Le vice-président, M. Mathys, démissionnaire, fut remplacé par M. A. Löhrer-Wil et pour la première fois il fut procédé à l'élection de membres honoraires. Les premiers élus furent le président central M. Hugo Bollier et le vice-président M. E. Mathys-Berne.

L'Orchestre des Cheminots avait organisé l'assemblée à la grande satisfaction de tous les délégués, tant au point de vue musical, qu'à celui d'une réception des plus cordiales. Le «Concerto grosso No. 7» de Haendel, joué au cours de la séance fut l'objet d'une interprétation des plus soignées et excellente comme style. On put se convaincre aussi que les Bernois ne manquent aucunement de tempérament, ainsi que des personnes mal intentionnées le prétendent. L'animation de la fête était si grande que deux membres de la commission de musique, MM. Kaempfert et Fessler, voulurent éprouver l'orchestre en dirigeant eux-mêmes quelques morceaux.

1936 apporta un accroissement assez sensible à notre association par les nouvelles sections de Berne-choeur d'hommes, Berne-Ste. Cécile, Brunnen, Chaux-de-Fonds, Coire- société d'orchestre, Freidorf-Basel, Granges-Soleure, Hombrechtikon, Kreuzlingen, Rüschtikon et Tann-Rüti. (à suivre)

## Georges Bizet

par Louis Pommier

(Suite)

Enfin vint Carmen.

Carmen est sans doute l'un des deux ou trois chefs-d'oeuvre du théâtre lyrique français au XIXème siècle et plus de soixante années de diffusion, par les canaux les plus divers, des plus nobles aux plus familiers (théâtres lyriques, T. S. F., concerts, brasseries. . .) au cours desquelles ses airs les plus fameux ont été chantés, joués, accomodés de toutes façons, n'en ont pas altéré la jeunesse. C'est que l'oeuvre est splendidement équilibrée dans sa diversité et que ses motifs, quoique devenus populaires, ne sont jamais triviaux. Eclatante de coloris, tour à tour enjouée (avec parfois un «je ne sais quoi» qui rappelle Offenbach et le style opérette), charmante, passionnée, sombre et tragique, elle est toujours humaine, commandée uniquement par les situations et les passions; la dernière scène (l'assassinat de Carmen) est d'un pathétique, d'une sobriété et d'une grandeur étonnantes. Que le coup de poignard de Don José marque de léclin du genre opéra-comique, jusque-là si «français», n'est pas inexact, mais c'est là une autre histoire. . . .

Il est attristant... et amusant de relire aujourd'hui les critiques qui accueillirent l'oeuvre après sa première représentation, qui eut lieu à l'Opéra-Comique, le 8 mars 1875. Avant même la première, on sentait l'incompréhension et l'hostilité. Un ministre ayant demandé une loge à du Locle, directeur de l'Opéra-Comique, celui-ci lui envoya une invitation personnelle pour la répétition générale, désirant que le ministre appréciât, auparavant, s'il était convenable qu'il y amenât sa famille. Ce même directeur déclarait par ailleurs: «C'est de la musique cochinchinoise, on n'y comprend rien.» Quelque grincheux commentant la remise de la croix de la Légion d'honneur au compositeur, qui avait lieu le matin même de la première disait: «On la lui a remise ce matin, parce qu'on savait bien qu'on ne pourrait la lui remettre ce soir.» Le sujet avait paru choquant et cependant les librettistes Meilhac et Halévy avaient atténué ce que la nouvelle de Mérimée (de laquelle est tiré le sujet de l'opéra) avait de dur et de réaliste et ajouté le personnage de Micaëla, dont les apparitions timides et rougissantes sauvèrent peut-être la pièce d'un désastre.

La critique fut dure: «M. Bizet écrivait de Saint-Victor, est de cette secte nouvelle dont la doctrine consiste à vaporiser l'idée musicale, au lieu de la resserrer dans les contours définis. Pour cette école, dont M. Wagner est l'oracle, le motif est démodé, la mélodie surannée; la musique n'est plus qu'un bruit plus ou moins savant.» Un autre: «M. Bizet n'a pas encore trouvé sa voie, il lui faut désapprendre bien des choses pour devenir un compositeur dramatique.» Un autre: «Madame Galli-Marié qui créa le rôle de Carmen semble prendre plaisir à accentuer les côtés scabreux de son rôle si dangereux. Pour ceux qui aiment la note égrillarde, cette création lui fera honneur, car il est difficile d'aller plus loin sans provoquer l'intervention des sergents de ville» (sic). Un directeur d'opéra ne disait-il pas, à qui voulait l'entendre, en se voilant pudiquement la face, que le deuxième acte, chez Lilas Pastia, était «une scène de lupanar!» Par contre, Adolphe Jullien morigénait l'ouvrage dans lequel il voyait «un retour inopportun aux plus banales formules de l'ancien répertoire». Après celle-là, on peut tirer l'échelle. Seul ou presque, Ernest Reyer écrivait: «Carmen n'est pas morte, et l'Opéra-Comique en a bien vu d'autres qui sont revenues d'aussi loin»... et Carmen en est aujourd'hui à sa 2.265ème représentation à l'Opéra-Comique de Paris; on ne compte plus ses représentations sur les scènes de France et du monde entier.

Carmen est une oeuvre d'intuition, «sentie» mais non vécue, car Bizet n'est probablement jamais allé en Espagne. Les motifs typiquement espagnols y sont cependant présents, mais réduits: la «Habanera» du premier acte (démarquage d'une chanson d'Yradier), le dernier entr'acte, inspiré du «Polo» de Manuel Garcia; quelques pastiches et surtout le génie musical de Bizet ont créé l'ambiance colorée de la partition. L'impression que donna Bizet de l'Espagne, à travers Carmen, est plutôt une vision littéraire et

inexacte (comme l'avaient beaucoup de ses contemporains) qu'une impression vivante et réelle: tous ceux qui ont fait le voyage d'Espagne en ont rapporté des visions autrement âpres et tristes. Ces problèmes d'esthétique ne sont pas sans intérêt, mais ils ne changent absolument rien au fait que Carmen est une oeuvre profondément sentie et extrêmement prenante. Il ne faut pas oublier — aujourd'hui où l'on peut tout écrire, tout oser — que Bizet avait fait, une fois encore, des «concessions» au goût du public et qu'il n'eut pas sa pleine liberté pour écrire: cela nous fait sentir, avec plus d'acuité, semble-t-il, la beauté d'une partition comme celle de Carmen.

(à suivre)

## Urheberrecht

Laut einer Mitteilung der «Sacem» haben nicht nur der Eidg. Orchesterverband, sondern auch andere Musik- und Gesangsverbände mit den Urhebergesellschaften «Sacem» und «Gefa» Verträge, auf Grund deren sie für sich und ihre Vereine gegen Entrichtung eines Pauschalbetrages das Recht zur Aufführung der Werke der den genannten Gesellschaften angeschlossenen Komponisten erwerben. Ueber diese Verpflichtung hinaus besteht aber noch die weitere, gesetzliche und vertragliche Pflicht der regelmässigen Ablieferung der Programme. Diese Pflicht wird häufig zu leicht genommen, trotzdem eine auch nur einigermaßen gerechte Verteilung der einbezahlten Summen an die Berechtigten unmöglich erfolgen kann, wenn ihr nicht restlos nachgelebt wird. Dass andererseits Gerichte, wenn sie angerufen werden, auch in dieser Hinsicht strafen müssen, also nicht bloss, wenn die Bezahlung der Gebühren verweigert wird, mag folgendes Beispiel zeigen.

Die Hoteliers und Gastwirte haben mit den Urheberrechtsgesellschaften Kollektivverträge, wie der E. O. V.. Auf ergangene Klage hin wurde wegen Nichtablieferung der Programme das bekannte Café Sihlporte in Zürich am 31. August 1937 durch das Bezirksgericht Zürich zu folgender Strase verurteilt:

1. zur Bezahlung einer Konventionalstrafe von Fr. 800.—;
2. zur Bezahlung sämtlicher Gerichtskosten;
3. zur Bezahlung aller übrigen Kosten, einschliesslich Fr. 200.— Prozessschädigung.

Es liegt also im Interesse aller Beteiligten, dafür zu sorgen, dass in der erwähnten Richtung, auch in unsern Vereinen, den gesetzlichen und vertraglichen Verpflichtungen genau nachgelebt wird.

## Un monument musical

Il ne s'agit pas d'un monument en bronze ou en marbre, mais au contraire d'un monument destiné à faire vraiment vivre dans la mémoire de ceux qui s'intéressent à la musique les noms et les oeuvres des grands mu-